

attentif de tous les témoignages qui nous ont été soumis, je ne puis m'empêcher de dire que Riel, depuis le moment où il a quitté sa demeure aux États-Unis, dans le but avoué d'aider les Métis à faire redresser leurs prétendus griefs, jusqu'à la fin de l'insurrection du Nord-Ouest, a délibérément poursuivi l'objet qu'il avait en vue, savoir : obtenir l'entier contrôle des Métis et des Sauvages du Nord-Ouest. Pour atteindre son but, il a développé en lui-même et communiqué aux autres, à un degré intense, une espèce de fièvre nationale et religieuse. C'était une chose relativement facile avec une population excitable et crédule.

Après avoir subjugué les Métis, il s'est efforcé de les éloigner du gouvernement et de leurs prêtres. Lorsqu'il eut réussi dans cette dernière entreprise, il rechercha l'alliance des Sauvages et de partisans américains. Il concerta tout cela avec beaucoup d'habileté et de suite. Mais la confiance extravagante en son succès, le peu de moyens à sa disposition, son impassibilité dans les revers, la foi évidente qu'il avait dans ce qu'il appelait sa mission, tout cela nous mène à la conclusion qu'il était en proie à l'exaltation, à l'hallucination.

Bien qu'il ne fût pas fou, dans le sens légal du mot, pour employer une expression familière, il était "toqué", mais c'était un toqué de la pire espèce, connaissant parfaitement ce qui était bon et ce qui était mauvais ; il savait parfaitement quelle était la valeur de la vie et ce que c'était que la mort ; mais ses notions du juste et de l'injuste avaient été faussées et altérées par la détermination et la fixité de son but, par une ambition ardente et égoïste, conduisant à l'injustice et à la cruauté. Il était certainement, et sans affectation, convaincu que ce qu'il faisait était permis par les lois divines et morales et que sa trahison était justifiable.

Jusqu'au dernier moment, il s'est soutenu par l'espérance fixe que l'héroïsme de ses efforts, le stoïcisme qu'il avait montré lorsqu'il fut arrêté, le feraient délivrer, en temps opportun. Le glas funèbre seul, cette secousse suprême qui augmente ordinairement l'irritabilité nerveuse du maniaque, quand il n'est pas abattu par la maladie, a eu l'effet de le faire sortir de l'atmosphère d'exaltation qu'il avait choisie à dessein. Il semble alors s'être dépourvu avec soin de sa nature fantastique et avoir repris le maintien calme et solennel du chrétien au seuil de l'éternité. Cette espèce d'illusion est naturelle aux fanatiques politiques et aux maniaques religieux. C'est le paroxysme d'un esprit préjugé qui a volontairement faussé en soi les vraies notions du droit et du bien. Cela ne peut pas excuser un acte criminel. La perversité de l'intelligence mérite autant d'être punie que la perversité du cœur qui pousse la volonté à commettre des actes criminels. La passion dominante a son origine dans l'intention criminelle que l'intelligence pervertie a consacrée et transformée en une sorte de devoir. Dans le cas actuel, le but était le pouvoir suprême, civil et religieux.

Le redressement des griefs, d'une part, et le désir d'avantages pécuniaires personnels, d'autre part, ne me semblent pas avoir été les principaux mobiles des actes de Riel, bien qu'ils aient certainement été des agents importants dans sa conduite. Mais son objet, le pouvoir suprême, était criminel et ne pouvait pas l'excuser. C'est une fausse théorie et ce serait une doctrine dangereuse que d'excuser et de ne pas

puni
prop
socié
Je
mal
utopi
tende
cette
qu'ell
sation
J'adm
crois
doctri
intelli
des éc
ceux d
excuse
Ils se
coupab
s'assur
verité
pensée
tions d
s'agit d
des idé
gion, t
Insem
noble d
fait l'ho
fable h
comme
l'homme
constan
C'est
certain
les con
Dans
poussé
pable l'
le témo
son dev
ner.
On m
un cath
cas, som
comme j
sinon ch
Riel a
son proc
verdict
rendu d'
cée cont
commis.
pirer la
remède